

DOSSIER TECHNIQUE

PROGRAMME GRANDE ECOLE MASTER IN MANAGEMENT

FORMAT 1 AN – MASTER 2

Spécialisation : RETAIL BUSINESS DEVELOPMENT

Programme certifié RNCP : Code RNCP : 36269

Organisme de formation référencé Datadock :

n° de référencement 0011623

CYCLE 2022-2023



UNFRAMED THINKING

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
OBJECTIFS DU PROGRAMME	4
MODULES DE FORMATION	5
RYTHME DE L'ALTERNANCE / CALENDRIER	6
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE	7
INFORMATIONS ORGANISME DE FORMATION	8
PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT	11
CONTACTS ET LIENS UTILES	12



RENNES SCHOOL OF BUSINESS, UNE GRANDE ÉCOLE DE MANAGEMENT

École internationale de Management, membre de la Conférence des Grandes Écoles, Rennes School of Business offre un portefeuille complet de programmes en formation initiale et continue.



Le modèle pédagogique de Rennes School of Business est unique ; ses étudiants bénéficient durant tout leur cursus d'une exposition internationale grâce à :

- un corps professoral composé à **95 %** d'enseignants-chercheurs internationaux ;
- la présence d'étudiants internationaux dans les cours (**55 %** de non français et **70** nationalités sur le campus) ;
- une expérience à l'international : jusqu'à 4 semestres (séjour académique dans l'une des **260** universités partenaires majeures et stage(s) réalisé(s)).

Cet apprentissage en milieu interculturel permet aux entreprises le recrutement de profils non seulement aguerris aux différentes disciplines des sciences de gestion, mais dotés d'un « supplément d'âme » lié à leur agilité interculturelle et leur capacité à développer des innovations dans des contextes culturels variés.

Rennes School of Business se distingue notamment par sa triple accréditation EQUIS, AACSB et AMBA, partagée avec 1 % des Business Schools dans le monde. Cette reconnaissance internationale atteste l'excellence de ses programmes d'enseignement et de recherche et lui permet de se distinguer en France et dans le monde.



Le Programme Master PGE3 spécialisation « **Retail & Business Development** » bénéficie pleinement de cet apport.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le principal objectif du **programme Grande Ecole** est de préparer des futurs managers à agir dans un monde globalisé en développant de fortes capacités d'adaptation, d'innovation et un sens aigu de la responsabilité.

Le **parcours Programme Master PGE3 spécialisation 'Retail & Business Development' en alternance**, forme des « Business Developer » à exercer dans l'univers du commerce et de la grande consommation, et à accompagner les entreprises/organisations (fournisseurs ou réseaux de distribution – généralistes ou spécialisés) dans le développement de leurs activités avec le souci constant d'amélioration de leurs performances.

Ce parcours aborde, en les approfondissant, l'ensemble des disciplines majeures du management au service des métiers du commerce et de la distribution et prépare les étudiants aux spécificités et particularités du management dans l'univers du commerce de détail, commerce de gros et e-commerce, ses fournisseurs et ses réseaux de distribution (tous espaces/interfaces de vente).

Comme les autres parcours de spécialisation PGE3, ce parcours a été conçu et développé avec et pour les entreprises : il est constitué de modules de formation qui préparent aux spécificités 'métiers' des secteurs d'activité ciblés, et/ou à des environnements 'métiers' spécifiques.

Niveau Master 2 / Principaux métiers visés :

Marketing Distribution & fournisseurs (Chef de Produits - Category Manager – Trade Marketing)	Adjoint et Responsable/Directeur de Site/Magasin
Chef de produit (marketing classique et digital marketing)	Responsable Supply Chain/Logistique,
Responsable Merchandising	Chargé/Responsable RH
Responsable commercial/Chef de Secteur/Assistant comptes clés	Responsable Achats
Manager de commerce/d'univers/de rayon/de Département	Responsable ADV
Adjoint et Responsable/Directeur de Site/Magasin	Contrôleur de gestion, etc...

MODULES DE FORMATION

Nombre total d'heures de formation	401 h
Positionnement au sein du cursus PGE	Le Programme Grande École (PGE) est un cursus de 3 ans : L3 - M1 - M2 Le parcours Master PGE3 'RBD' couvre la dernière année du Programme Grande École (Master 2)
<ul style="list-style-type: none"> - enseignements généraux, - enseignements professionnels - enseignements spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Corporate Social Responsibility • Droit et Règlementation Sectorielle • Omni-channel Distribution & Retail Management • Vente et Négociation Commerciale • Comptabilité et Contrôle de Gestion • Franchising Strategy & Business Operations • Management des Hommes et de l'Organisation • Achat (Supply Chain) • Competitive Strategy • User Experience Management • Preparation for Graduating Project + supervision académique / Mémoire GP • Développement Professionnel / Corporate Days et Ateliers Career Services • Accompagnement et suivi pédagogique et professionnel / Pôle Alternance

RYTHME DE L'ALTERNANCE

CALENDRIER 2022/2023
 Programme Grande Ecole - Master in Management
 PARCOURS MASTER 2 - PGE3 spécialisation 'Retail and Business Development'
 en alternance



Diplôme / Titre RNCP : Programme Grande Ecole - Diplôme visé grade Master

Mois	AOUT					SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DECEMBRE				
	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51							
Semaine n° :	2208-2608	2608-0209	0509-0909	1209-1609	1909-2309	2609-3009	0310-0710	1010-1410	1710-2110	2410-2810	3110-0411	0711-1111	1411-1811	2111-2511	2811-0212	0512-0912	1212-1612	1912-2312							
Dates :	2208-2608	2608-0209	0509-0909	1209-1609	1909-2309	2609-3009	0310-0710	1010-1410	1710-2110	2410-2810	3110-0411	0711-1111	1411-1811	2111-2511	2811-0212	0512-0912	1212-1612	1912-2312							
2022					Renée 19/09			Corse Day 20/10			Mardi Noël	Vendredi férié													
PGE3 "Retail and Business Development"	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE								

Mois	DECEMBRE					JANVIER					FEBVRIER					MARS					AVRIL				
	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17							
Semaine n° :	2612-3012	0201-0601	0901-1301	1601-2001	2301-2701	3001-0302	0602-1002	1302-1702	2002-2402	2702-3102	0303-0703	1003-1403	1703-2103	2403-2803	3103-0404	0704-1104	1404-1804	2104-2504							
Dates :	2612-3012	0201-0601	0901-1301	1601-2001	2301-2701	3001-0302	0602-1002	1302-1702	2002-2402	2702-3102	0303-0703	1003-1403	1703-2103	2403-2803	3103-0404	0704-1104	1404-1804	2104-2504							
2023						Corse Day 03/02									Lundi férié										
PGE3 "Retail and Business Development"	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE Cours / Révisions	ECOLE Exams	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE								

Mois	MAI					JUN					JUILLET					AOUT					SEPTEMBRE				
	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35							
Semaine n° :	0105-0505	0805-1205	1505-1905	2205-2605	2905-0206	0506-0906	1206-1606	1906-2306	2606-3006	0307-0707	1007-1407	1707-2107	2407-2807	3107-0408	0708-1108	1408-1808	2108-2508	2808-3108							
Dates :	0105-0505	0805-1205	1505-1905	2205-2605	2905-0206	0506-0906	1206-1606	1906-2306	2606-3006	0307-0707	1007-1407	1707-2107	2407-2807	3107-0408	0708-1108	1408-1808	2108-2508	2808-3108							
2023	Lundi férié	Lundi férié	Judi férié		Lundi férié					Fin des cours	Vendredi férié				Mardi férié										
PGE3 "Retail and Business Development"	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE Cours / Seminaires BP / Révisions	ECOLE Exams	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE							

Mois	SEPTEMBRE				
	36	37	38	39	40
Semaine n° :	0409-0809	1109-1509	1809-2209	2509-2909	
Dates :	0409-0809	1109-1509	1809-2209	2509-2909	
2023					
PGE3 "Retail and Business Development"	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE

Période d'entreprise possible, dans le respect de la durée maximale légale des 12 mois entre le début et la fin du contrat. [Savoirs d'experts appliqués à l'alternance - contrat Octobre 2022](#)

Période d'entreprise possible, dans le respect de la durée maximale légale des 12 mois entre le début et la fin du contrat. [Savoirs d'experts appliqués à l'alternance - contrat](#)

MISSIONS EN ENTREPRISE & MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE


<p>1) Modalités à l'école</p>	<p>Les moyens mis en œuvre par l'organisme de formation sont (moyens et méthodes pédagogiques, encadrement humain...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable pédagogique, - Suivi administratif et pédagogique par le pôle Alternance de la Direction Career Center & Well Being - Salles de classe et de travail équipées d'accès Internet/Wifi et de matériel audiovisuel, - Accès personnalisé à un espace numérique de travail permettant d'accéder aux informations et services de l'école (supports de cours, activités de professionnalisation, e-learning, ressources médiathèque, etc...) - Médiathèque (bases de données, ouvrages, revues, dictionnaires...). <p><i>Le calendrier de la formation remis aux alternants salariés est un calendrier prévisionnel susceptible de modification par l'organisme de formation si nécessaire, pour des raisons qui étaient imprévisibles lors de son élaboration.</i></p>
<p>2) Modalités en entreprise</p>	<p>L'entreprise désigne un maître d'apprentissage pour accompagner chaque alternant salarié en contrat d'apprentissage. Celui-ci assure la liaison avec l'organisme de formation et participe à l'évaluation du suivi de la formation en remettant obligatoirement à l'organisme de formation une fiche d'évaluation en fin de contrat pour chaque alternant salarié.</p>
<p>3) Droit du travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918 - https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil <p><i>Attention : se référer au code du travail en vigueur à la signature du contrat de d'alternance</i></p>
<p>4) Rémunération étudiant-alternant</p>	<p>Dans le cadre du contrat d'apprentissage, l'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution d'un contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les plus de 21 ans.</p> <p>Pour les entreprises n'ayant pas de grille spécifique liée à l'apprentissage, le droit commun s'applique avec les % de rémunérations ci-dessous :</p>

AGE	1ère année d'apprentissage = 2 ^{ème} année de formation du cycle PGE (année PGE2)	2ème année d'apprentissage = 3 ^{ème} année de formation du cycle PGE (année PGE3)
	% du SMIC	% du SMIC
moins de 18 ans	39%	55%
de 18 à 20 ans	51%	67%
21 ans et plus	61%	78%

Attention : se référer au code du travail en vigueur à la signature du contrat de d'alternance

INFORMATIONS ORGANISME DE FORMATION

Raison sociale de l'organisme de formation / CFA	Groupe Rennes School of Business
Adresse de l'organisme de formation / CFA	2, rue Robert d'Arbrissel - CS 76522 35065 Rennes Cedex France
N° de déclaration d'activité de l'organisme de formation / N° UAI CFA	53 35 02943 35 N° UAI CFA : 0352980Z
Nom de la Préfecture où a été faite la déclaration d'activité	Préfecture de Rennes (35)
N° de SIRET	378 327 514 00014 Code APE : 8542 Z
Nom du représentant et sa qualité	Thomas FROEHLICHER, Directeur Général
Type de contrat d'alternance	Contrat d'apprentissage
Dates du cycle de formation	Du 19 Septembre 2022 au 07 Juillet 2023

<p>Durée du contrat d'apprentissage*, et de la convention entre l'entreprise et l'organisme de formation</p>	<p>Format standard = 12 mois :</p> <p>Dates conseillées :</p> <p>→ *du 29 août 2022 au 31 août 2023</p> <p><i>*Dates et durée modifiables sous réserve que le contrat inclut bien le cycle de formation. Démarrage du contrat au maximum 2 mois avant le début du cycle de formation fixé au 19 septembre 2022.</i></p>
<p>Libellé de la formation et nom exact du diplôme</p>	<p><u>Intitulé du Diplôme</u> : Programme Grande École</p> <p><u>Grade</u> : Diplôme visé grade Master</p> <p><u>Code du Diplôme</u> : 16531232 / <u>Code RNCP</u> : 36269</p> <p><u>Nom de la spécialisation suivie</u> : Programme Master PGE3 spécialisation Retail and Business Development</p> <p>Le programme Grande École de Rennes School of Business bénéficie du visa du ministère de l'Éducation Nationale depuis 1992. Ce Visa a été renouvelé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} septembre 2017.</p> <p>Le Grade de Master est conféré à l'établissement depuis le 1er septembre 2003 ; il bénéficie d'un renouvellement de 4 ans à compter du 1er septembre 2017, qui est lui-même en cours de renouvellement.</p> <p>Rennes School of Business est accréditée AACSB depuis novembre 2012, AMBA depuis juillet 2013 et EQUIS depuis décembre 2014.</p> <p>Rennes School of Business est certifiée Qualiopi depuis juillet 2021.</p> <div style="text-align: right;">  <p>REPUBLICQUE FRANÇAISE</p> </div>
<p>Indiquer l'adresse du lieu de formation si celui-ci n'est pas la même que celle de l'organisme de formation</p>	<p>Si campus Rennes SB Paris : 9 rue d'Athènes 75009 PARIS</p>

Dispositions financières (montant global et répartition)	Coût global 2022/2023 réparti entre l'entreprise et l'OPCO concerné : → 13 900 € HT → Montant de la prise en charge OPCO : selon 'coût contrat' OPCO/Branche d'activité (CNPE)
CFA référent	CFA Groupe Rennes School of Business
Nombre de stagiaires concernés (par entreprise)	Effectifs compris entre 1 et 2 stagiaires par maître d'apprentissage
Périodes d'examen	Semaines d'examens : <ul style="list-style-type: none"> ▪ semaine 3 (janvier 2023) ▪ semaine 26 (juin 2023)
Type de qualification et spécialité	Diplôme Grade Master / Principaux métiers visés : <ul style="list-style-type: none"> - Marketing Distribution & fournisseurs (Chef de Produits - Category Manager – Trade Marketing) - Chef de produit (marketing classique et digital marketing) - Responsable Merchandising - Responsable commercial/Chef de Secteur/Assistant Compte clés - Manager de commerce/d'univers/de rayon - Adjoint et Responsable/Directeur de Site/Magasin - Responsable Supply chain/Logistique - Responsable de rayon/de Département - Responsable Achats - Responsable ADV - Contrôleur de gestion - Responsable RH (recrutement, formation, développement & marketing des RH...) - etc...

PROCESSUS D'ETABLISSEMENT DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1^{re} étape	<p>L'étudiant transmet à l'entreprise* :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le lien https://forms.office.com/r/d09nxTFHqu (permettant la complétion du formulaire alternance), <input type="checkbox"/> le formulaire CERFA pré-rempli pour la partie formation, <input type="checkbox"/> la notice explicative
2^e étape	<p>L'entreprise transmet au CFA Rennes SB le formulaire alternance dûment complété pour validation et vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> des conditions de déroulement du contrat <input type="checkbox"/> de la conformité des missions proposées au regard des attentes du programme et de la législation
3^e étape	<p>Le CFA Rennes SB transmet à l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> la convention de formation <input type="checkbox"/> le programme détaillé <input type="checkbox"/> le calendrier de la formation <input type="checkbox"/> le CERFA visé
4^e étape	<p>L'entreprise transmet au CFA Rennes SB :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le formulaire CERFA rédigé, signé par elle-même et l'étudiant <input type="checkbox"/> la convention de formation tamponnée et signée
5^e étape	<p>L'entreprise transmet le <u>dossier complet</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> à son OPCO ou unité départementale de la DIRECCTE pour le secteur public <input type="checkbox"/> <u>au plus tard dans les 5 jours</u> suivant le début d'exécution du contrat

* NB : ces documents à disposition sur My Career Platform By JobTeaser (Toolbox/Alternance/Master correspondant)

**Cf. notice CERFA du contrat d'apprentissage pour connaître le contenu complet du dossier :

<https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51649&cerfaFormulaire=10103>

VOS CONTACTS

Standard Rennes School of Business: 02 99 54 63 63

M. Frédéric DANSETTE	Directeur du CFA : partenariats entreprises	frederic.dansette@rennes-sb.com	02 99 54 63 94
M. Olivier DIGNE	Manager des programmes : suivi du déroulement des programmes en alternance	olivier.digne@rennes-sb.com	02 99 54 63 94
Mme Patricia JAN	Work study career advisor: préparation et accompagnement des alternants pour la recherche de contrat	patricia.jan@rennes-sb.com	02 99 54 63 34
Mme Charlotte MORAS	Chargée alternance et CFA : questions et assistance pour l'administration des contrats	charlotte.moras@rennes-sb.com	02 99 45 96 87
Mme Charlotte NEVEU BESSE	Chargée alternance et CFA : questions et assistance pour l'administration des contrats	charlotte.neveu-besse@rennes-sb.com	02 99 54 63 51

LIENS UTILES

- Le portail de l'alternance : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>
- Aides à l'embauche : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23556>
- Le site de CCI France : <https://www.cci.fr/web/apprentissage>

**PRACTICE IS
THE BEST
TYPE OF
THEORY.**



**RENNES
SCHOOL
OF BUSINESS**

UNFRAMED THINKING